

MÉMO

Exercer la saine gestion de la copropriété c'est aussi... LA PISCINE

Mère Nature voulant sans doute se faire pardonner ses excès de janvier dernier, nous gâte avec du temps clément et des températures chaudes très hâtivement cette année. Déjà plusieurs copropriétés s'activent à préparer leur piscine pour la belle saison.

Nous avons tenté de repérer les principaux points à vérifier avant de mettre en marche la piscine pour la saison estivale. Notre piscine est-elle en bon état? Y-a-t-il des fissures? A-t-on constaté des pertes d'eau en fin de saison? Lorsque l'on vide la piscine au complet, celle-ci laisse-t-elle entrer l'eau par la pression de la nappe souterraine? Si vous avez répondu oui à l'une ou l'autre de ces questions, il faut dès lors s'en occuper car petit problème deviendra grand et plus coûteux à régler, sans compter une perte de jouissance possible au beau milieu de la saison. Laissez le soin à des experts en la matière de colmater les fissures.

La peinture est-elle en bon état? S'écaille-t-elle? Est-ce une peinture au latex? Au caoutchouc? Il est essentiel de remettre le même type de peinture à moins de tout sabler le bassin et reporter à zéro.

Il est fortement recommandé pour nos piscines de copropriétés de faire appel à des spécialistes pour en faire l'ouverture; ils ont l'équipement, les techniques, le savoir-faire et les produits nécessaires pour faire un travail qui vous évitera des soucis et énormément de travail. Et ce pour quelques dollars par unités. Le prix demandé est en considération de la dimension de la piscine mais surtout du type d'installation et de l'équipement en place.

Il est fortement recommandé de ne pas entreprendre l'ouverture d'une grosse piscine sans avoir au moins une fois assister et observer une équipe de spécialistes pour ce travail.

À notre prochain rendez-vous, nous traiterons de l'aspect sécurité autour de la piscine. D'ici là, bonne baignade.

Notes: - Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.